

PROGRAMME IEV DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE - TUNISIE 2014-2020

L'ATELIER DE FORMATION POUR LES BÉNÉFICIAIRES, PARTENAIRES ET LES AUDITEURS TUNISIENS DES PROJETS STANDARDS

PROGRAMME IEV CT ITALIE TUNISIE 2014-2020

LE RAPPELLE DES STRUCTURES DE GESTION

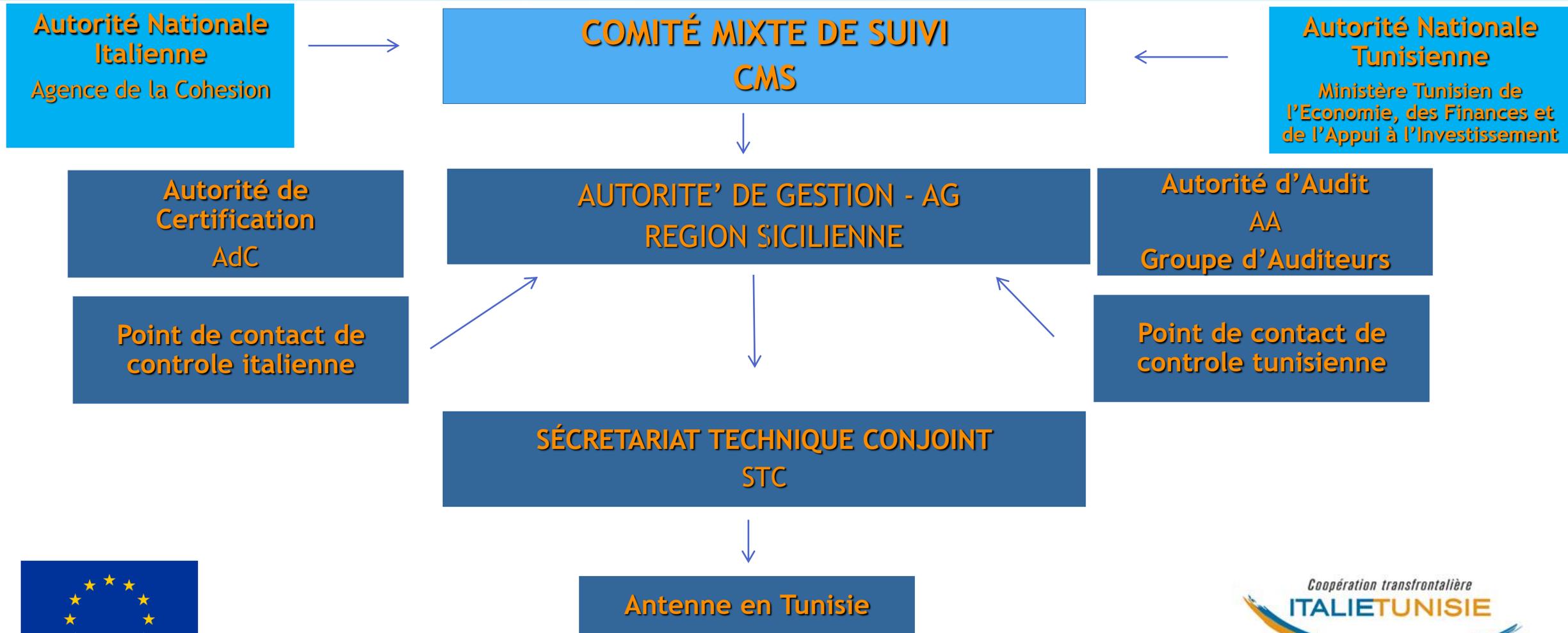
17 MARS 2021



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



Structure de gestion du Programme IEV Italie Tunisie



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



Le Comité Mixte de Suivi CMS

SOURCE

Articles 21-22-23-24 du Règlement d'exécution (UE) n. 897/2014

QUI

- ✓ Une Délégation de chaque pays participant au Programme
- ✓ Le Directeur de l'AG
- ✓ Un représentant de la Commission Européenne à titre consultatif
- ✓ Tout autre observateur externe invité à titre consultatif par décision unanime du CMS, le cas échéant

FONCTIONS

- ✓ ASSURER le suivi de la mise en œuvre du programme et des progrès accomplis dans la réalisation de ses priorités à l'aide des indicateurs objectivement vérifiables et des valeurs cibles
- ✓ EXAMINER toutes les questions ayant une incidence sur les résultats du programme



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



L'Autorité de Gestion AG

SOURCE

Article 26 du Règlement d'exécution (UE) n. 897/2014

QUI

Région Sicilienne, Présidence – Département Régional de la Programmation, basée à Palerme.

Service 5 – M.me Daniela Bica – M. Vincenzo Petruso

FONCTIONS

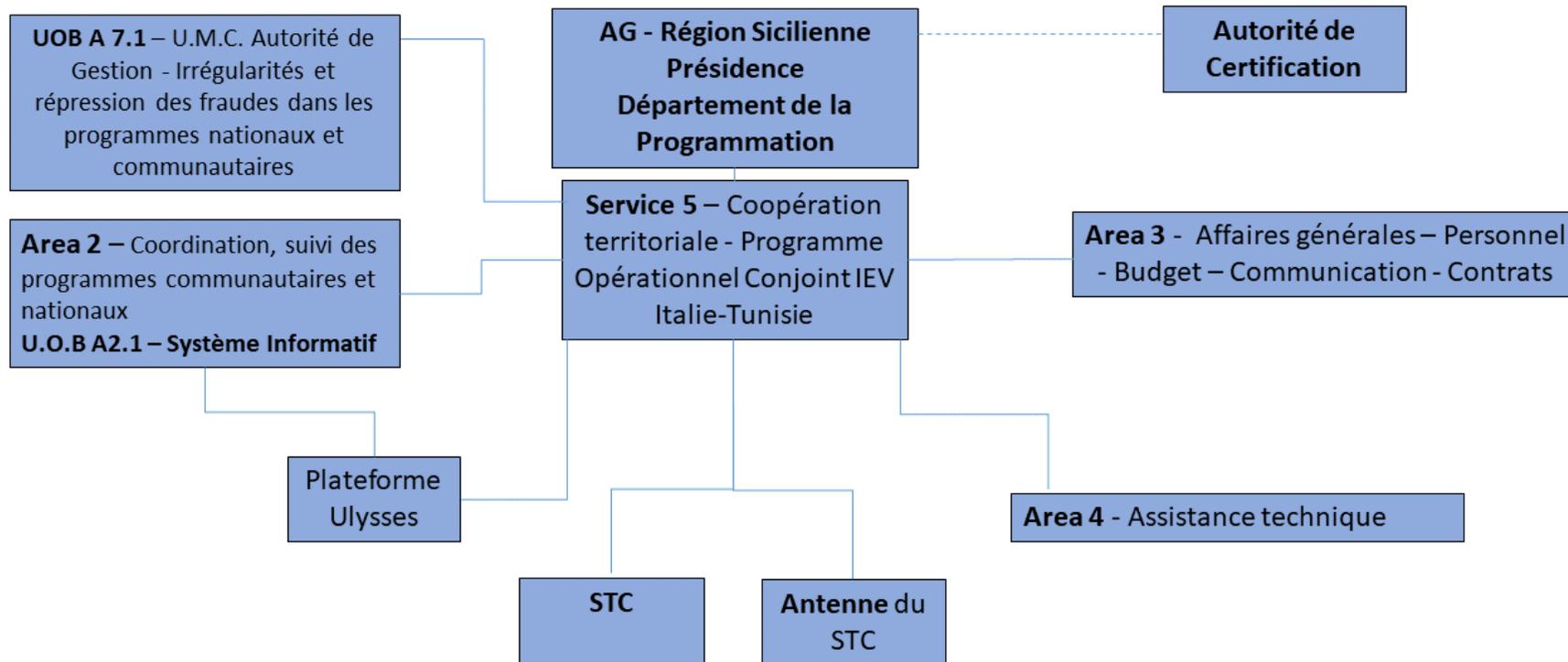
- ✓ GÉRER le programme dans le respect du principe de bonne gestion financière
- ✓ VEILLER à ce que les décisions du CMS soient conformes aux dispositions et au droit applicables
- ✓ GARANTIR la régulière exécution des opérations, dans le respect des modalités prévues par les Directives communautaires et par les dispositions et les circulaires appliquées, en y apportant si nécessaire, des actions correctives



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



L'organigramme de l'Autorité de Gestion



L'Autorité d'Audit et le Groupe d'Auditeurs

SOURCE

Article 28 du Règlement d'exécution (UE) n. 897/2014

QUI

Autorité d'Audit (AA) - Bureau Spécial Autorité d'Audit des Programmes cofinancés par la Commission Européenne de la Région Sicilienne (Italie), basée à Palerme.

L'AA est assisté par un Groupe d'auditeurs

Pour l'Italie: L'AA est le membre italien du groupe

Pour la Tunisie: le Control Général de finances (CFG)

FONCTIONS

Veiller à ce que les systèmes de gestion et de contrôle, et que un échantillon approprié de projets et les comptes annuels du programme fassent l'objet d'audits



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



Les points de Contact et de Control PCC

SOURCE

Article 20 du Règlement d'exécution (UE) n. 897/2014

QUI

ITALIE: Présidence de la Région Sicilienne - Service Régional de la Programmation Area 7 - Controlli, repressioni frodi comunitarie e chiusura dei programmi comunitari

TUNISIE: Contrôle Général des Services Publics – Présidence du Gouvernement.

FONCTIONS

- ✓ AIDER l'AG à lancer les appels à manifestation d'intérêt x pour constituer une longue liste des auditeurs nationaux et collaborer pour la formation des auditeurs de la longue liste
- ✓ ASSURER un contrôle de la qualité lors de la vérification - par les auditeurs des dépenses déclarées par les bénéficiaires
- ✓ FOURNIR des clarifications à l'AG concernant les vérifications administratives à réaliser sur les demandes de paiement des bénéficiaires
- ✓ ASSISTER l'Autorité Nationale dans les matières liées au contrôle



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE

Coopération transfrontalière

ITALIE TUNISIE

Le Secrétariat Technique Conjoint STC

SOURCE

Article 27 du Règlement d'exécution (UE) n. 897/2014

QUI

Coordinateur: Mme Emanuela Valiante
Responsable financier: Mme Laura Zimbardo
Responsable Communication :Mme Maria Rita Rocca
Responsables de projets: Mme Valeria D'Angelo - Mme Giuseppina Irene Sollena - Mme Maria Rita Rocca et Mme Laura Zimbardo

FONCTIONS

Le STC est l'organe technique et administratif d'assistance à l'AG et à autres organes du programme dans la gestion quotidienne du Programme :

- ✓ ASSISTANCE à la Gestion du Programme
- ✓ AIDE les bénéficiaires à la mise en œuvre des projets.
- ✓ ASSISTANCE au le Cycle de projet (développement et réalisation)



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



L'Antenne en Tunisie

SOURCE

Article 27 du Règlement d'exécution (UE) n. 897/2014

QUI

Expert Senior: M.Faycel Sarahoui
Expert Junior: M. Taha El Abed

FONCTIONS

- ✓ APPUYER l'AG, l'AN et le STC dans la réalisation des activités d'information, de communication et d'animation
- ✓ CONTRIBUER à l'organisation d'initiatives programmées par les structures centrales du programme
- ✓ AIDER l'AG et le STC dans l'évaluation et la capitalisation des résultats du Programme, ainsi que dans leur restitution au niveau des principaux acteurs locaux et nationaux ;
- ✓ OFFRIR aux bénéficiaires tunisiens un service d'help desk concernant les aspects de gestion financière des projets.



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



STC: Les responsables des 18 projets standards

N°	PROJET	RESPONSABLE STC	RESPONSABLE ANTENNE
01	PATINER	Mme Sollena	M.Sahraoui
02	MEDECOUPLAGES	Mme D'Angelo	M.Sahraoui
03	INTEMAR	Mme Sollena	M El Abed
04	BLEU ADAPT	Mme Sollena	M.Sahraoui
05	CEFEL	Mme Sollena	M El Abed
06	SINERT	Mme Sollena	M.Sahraoui
07	ALLER	Mme Sollena	M El Abed
08	EVE	Mme Rocca	M.Sahraoui
09	INTESA	Mme Sollena	M El Abed

N°	PROJET	RESPONSABLE STC	RESPONSABLE ANTENNE
10	TRESOR	Mme Zimbardo	M.Sahraoui
11	CELAVIE	Mme Rocca	M.Sahraoui
12	COART	Mme Rocca	M El Abed
13	REINVENTER	Mme D'Angelo	M.Sahraoui
14	ESPAS	Mme Sollena	M El Abed
15	MÉDITHÉÂTRES	Mme Zimbardo	M.Sahraoui
16	JESMED	Mme Zimbardo	M El Abed
17	NETTUNIT	Mme D'Angelo	M El Abed
18	CLUSTER SERVAGRI	Mme Sollena	M El Abed



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



PROGRAMME IEV DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE - TUNISIE 2014-2020

Autorité de Gestion

servizio5.programmazione@regione.sicilia.it

Programme Italie-Tunisie 2014-2020

www.italietunisie.eu



@Programme.ItalieTunisie



@ItalieTunisie



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE

